

|   |   |                            |
|---|---|----------------------------|
|  | <b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS<br/>DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b> | <i><b>Délibération</b></i> |
|   | <b>Séance publique du 29 septembre 2023</b>                                       | <b>N° 2023-374</b>         |

Convocation du 22 septembre 2023

Aujourd'hui vendredi 29 septembre 2023 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-Baptiste THONY, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Gérard CHAUSSET, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Marc MORISSET, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PESKINA, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. Alexandre RUBIO à M. Nordine GUENDEZ  
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY  
Mme Camille CHOPLIN à Mme Eve DEMANGE  
M. Stéphane GOMOT à M. Olivier CAZAUX  
M. Radouane-Cyrille JABER à M. Maxime GHESQUIERE  
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU  
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS  
M. Thierry MILLET à M. Jacques MANGON  
M. Fabrice MORETTI à M. Christian BAGATE  
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Béatrice SABOURET

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Pascale BOUSQUET-PITT à partir de 17h40  
Mme Fabienne HELBIG à partir de 17h40  
M. Michel LABARDIN à partir de 17h59  
M. Jacques MANGON à partir de 17h30  
M. Michel POIGNONEC à partir de 14h45  
Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 17h05  
M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 16h

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Alain GARNIER à M. Patrick LABESSE jusqu'à 11h45  
M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 14h45  
Mme Brigitte TERRAZA à M. Jean-François EGRON à partir de 17h  
Mme Claudine BICHET à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 15h30  
Mme Brigitte BLOCH à M. Guillaume MARI à partir de 16h45  
M. Stéphane PFEIFFER à Mme Delphine JAMET à partir de 14h45  
M. Jean-Baptiste THONY à M. Bastien RIVIERES à partir de 17h  
M. Dominique ALCALA à M. Max COLES à partir de 17h18  
Mme Stéphanie ANFRAY à Mme Typhaine CORNACCHIARI de 11h30 à 14h45 et à partir de 16h  
Mme Christine BONNEFOY à Mme Pascale PAVONE à partir de 14h45  
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY jusqu'à 11h  
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 16h  
M. Alain CAZABONNE à M. Jérôme PESKINA à partir de 16h  
M. Didier CUGY à Mme Laure CURVALE de 10h30 à 12h  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET jusqu'à 15h45 et à partir de 17h55  
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS à partir de 17h30  
M. Frédéric GIRO à Mme Pascale BRU à partir de 17h  
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Anne Lépine jusqu'à 16h  
Mme Sylvie JUQUIN à Mme Sylvie JUSTOME à partir de 17h18  
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Nadia SAADI de 10h40 à 12h40 et de 15h30 à 17h  
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Harmonie LECERF MEUNIER à partir de 16h15  
M. Stéphane MARI à Mme Fabienne HELBIG à partir de 17h19  
M. Patrick PUJOL à Mme Christine BONNEFOY jusqu'à 13h45  
M. Franck RAYNAL à M. Dominique ALCALA de 12h45 à 15h  
Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPAS à partir de 15h  
Mme Béatrice SABOURET à M. Nicolas FLORIAN à partir de 16h55  
M. Jean-Marie TROUCHE à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 16h  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Christophe DUPRAT à partir de 14h45

**EXCUSE(S) :**

Monsieur Fabien ROBERT.

**LA SEANCE EST OUVERTE**

|   |  |                     |
|---|--|---------------------|
|  <b>BORDEAUX<br/>MÉTROPOLE</b> | <b>Conseil du 29 septembre 2023</b>                                  | <b>Délibération</b> |
|   | Direction de l'Urbanisme<br><br><b>Service Planification Urbaine</b> | <b>N° 2023-374</b>  |

---

**Opération d'aménagement Mérignac soleil: financement France 2030  
"Démonstrateurs de la Ville durable" - Convention de reversement de subvention  
entre Bordeaux Métropole et la Fabrique de Bordeaux Métropole - Décision -  
Autorisation**

---

Madame Véronique FERREIRA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

A la suite du dépôt de sa candidature le 5 novembre 2021, Bordeaux Métropole est lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateurs de la ville durable - France 2030 », sur la base de l'opération d'aménagement Mérignac Soleil pilotée par La fabrique de Bordeaux Métropole (La Fab).

Ce programme est financé par l'Etat et opéré par la Banque des territoires (groupe Caisse des dépôts), dans une optique d'innovation et de transition des espaces urbanisés.

Ce programme se déroulera en deux phases sur une période de 10 ans maximum, avec la possibilité de mobiliser jusqu'à 10 millions d'euros de financements pour le démonstrateur Mérignac Soleil :

1. une phase d'incubation des projets permettant pendant une période de 36 mois maximum d'incuber et de faire mûrir les actions par un soutien à l'ingénierie. Un financement de 500 000 € sera mobilisé, sous la forme de subvention et de prise en charge de certaines prestations par la Banque des territoires via leur accord-cadre,
2. une phase de réalisation permettant de soutenir les actions dans leur phase d'investissement pendant une période de 8 ans maximum, avec la possibilité de mobiliser jusqu'à 9,5 millions d'euros de subventions.

La présente délibération vise la phase d'incubation uniquement.

Les 14 actions contenues dans la phase d'incubation sont en quasi-totalité sous maîtrise d'ouvrage de La Fab, aménageur de l'opération d'aménagement pour le compte de Bordeaux Métropole et se répartissent en 3 axes :

**1. Renaturer les sols à grande échelle :**

- remise en état des sols désimperméabilisés,
- conception innovante des espaces publics et parcs,
- résorber l'un des premiers îlots de chaleur métropolitain,
- évaluation des gaz à effet de serre.

**2. Accompagner le changement de modèle des zones commerciales :**

- restructuration de l'offre commerciale avec les grands comptes,
- articulation des mobilités du commerce de destination et résidentielles,

- transformation de l'îlot commercial Kéria,
- évaluation des impacts sociaux-économiques de l'opération d'aménagement.

### **3. Développer de nouvelles façons de construire :**

- bâtiment démonstrateur : groupe scolaire et crèche Mérignac Soleil,
- évaluation de la mise en œuvre de la RE2020 et actualisation des outils de pilotage Fab,
- démarche réemploi et valorisation des matériaux de construction du bâtiment,
- les qualités d'habiter, îlot Alinéa,
- lieux d'appropriation du quartier par les habitants.

L'intégration à ce programme est aussi l'opportunité pour Bordeaux Métropole et La Fab de faire partie du réseau national avec les 40 autres territoires démonstrateurs lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt, animé par la Banque des territoires en lien avec le ministère de la transition écologique.

Suite à la désignation de Bordeaux Métropole comme lauréat, la contractualisation de la phase d'incubation s'est faite via la signature d'une convention de financement « France 2030 – Démonstrateurs de la ville durable » entre la Caisse des dépôts et Bordeaux Métropole, en date du 21 octobre 2022, qui permettra à Bordeaux Métropole de percevoir jusqu'à 500 000€ de subventions pour le compte de la Fab.

Il a été convenu que Bordeaux Métropole percevra l'ensemble de la subvention de la Caisse des dépôts. Les modalités de reversement à la Fab sont définies dans la convention de reversement ci-annexée.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

#### **Le Conseil de Bordeaux Métropole**

**VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5217-2,

**VU** la délibération n°2022-469 du Conseil de Bordeaux Métropole du 30 septembre 2022 relative à la convention de financement France 2030 "Démonstrateurs de la ville durable" entre la Caisse des Dépôts et Bordeaux Métropole portant sur Mérignac Soleil,

**VU** la concession d'aménagement liant Bordeaux Métropole et la SPL La Fab signée en date du 24 août 2018,

**VU** la convention du 21 octobre 2022 relative au Démonstrateur Ville Durable Mérignac Soleil – « penser la ville, panser les sols », France 2030, portant attribution d'une subvention, établie entre Bordeaux Métropole et la Caisse des dépôts, sur la phase d'incubation,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QU'**une aide financière a été accordée par la Caisse des Dépôts à Bordeaux Métropole pour la phase d'incubation,

**CONSIDERANT QUE** Bordeaux Métropole doit reverser cette aide à son concessionnaire, la Fab, en charge du projet,

#### **DECIDE**

**Article 1 :** d'approuver les termes de la convention de reversement de subvention entre Bordeaux Métropole et la FAB, ci-annexée,

**Article 2 :** d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de reversement de subvention, ses éventuels avenants ainsi que tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération,

**Article 3 :** d'autoriser Bordeaux Métropole à encaisser et reverser les recettes inhérentes à

l'appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateurs de la ville durable - France 2030 » à la Fab dans le cadre de la convention de reversement ci-annexée. L'encaissement et le versement des participations de la Caisse des dépôts étant retracées sur un compte de tiers ouvert par Bordeaux Métropole sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, en dépenses, chapitre 458, article 4581199, fonction 01 pour le reversement de la participation perçue par Bordeaux Métropole au profit de la SPL La FAB et en recettes, chapitre 458, article 4582199, fonction 01 au titre de la recette correspondante reçue de la Caisse des dépôts par notre Etablissement.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU;

Ne prend pas part au vote : Madame BOST, Monsieur ROSSIGNOL-PUECH, Monsieur TOUZEAU, Madame NOEL, Monsieur PUYOBRAU, Monsieur THONY, Monsieur RUBIO, Madame BRU, Madame CORNACCHIARI, Monsieur LAMARQUE, Madame LEPINE, Monsieur MANGON, Monsieur PESCIANA, Monsieur RAUTUREAU, Monsieur RIVIERES, Madame SAADI, Monsieur TRIJOLET

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 septembre 2023

|   |                           |
|---|---------------------------|
| <b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b><br><b>5 OCTOBRE 2023</b> | Pour expédition conforme, |
| <b>DATE DE MISE EN LIGNE :</b><br><b>5 OCTOBRE 2023</b> | la Vice-présidente,       |
|   | Madame Véronique FERREIRA |